

Le dispositif d'accompagnement et de soutien aux endeuillés de la Covid-19 du CH de Lille

Fiche réalisée par l'équipe du pôle de psychiatrie du CHU de Lille
Contact : Dr Charles-Edouard Notredame (charles-edouard.notredame@chru-lille.fr)

Le nombre attendu de décès liés à la Covid-19 est élevé. Pourtant, les restrictions drastiques de visites dans les services de réanimation, de contacts avec le corps, de possibilités de rassemblement, et de tenue habituelle des rites funéraires compliquent sérieusement l'entrée dans le deuil des proches.

De plus, les règles de confinement strict compromettent le renforcement du tissu social qui vient habituellement en soutien des endeuillés ce qui laisse présager un risque accru de deuil compliqué, voire pathologique.

Les objectifs du dispositif d'accompagnement et de soutien aux endeuillés de la Covid-19 mis en place au sein du CHU de Lille sont notamment les suivants :

1. *Soutenir les proches des patients décédés de la COVID-19 (famille et amis), qu'il s'agisse d'enfants, d'adolescents ou d'adultes,*
2. *Assurer des missions d'accompagnement, d'évaluation et de prévention psychosociale pour les endeuillés,*
3. *Porter la représentation d'un souci collectif et sociétal à l'égard du deuil des proches.*

Le rôle de chacun dans cette équipe pluriprofessionnelle :

Les services de réanimation , l'unité des maladies infectieuses, la chambre mortuaire

- Informent sur l'existence du dispositif d'accompagnement et de soutien,
- Vérifient l'absence de refus de contact téléphonique,
- Transmettent au dispositif la liste et les coordonnées des personnes décédées sur les 24h dernières heures.

Les psychologues

- Ouvrent un espace de parole libre et d'écoute bienveillante,
- Accompagnent les proches dans la métabolisation de l'épreuve,
- Apportent, lorsque possible et pertinent, des réponses à certains questionnements (ex. annonce aux enfants),
- Repèrent d'éventuels besoins d'accompagnement dans les démarches relatives au décès,
- Repèrent les situations de deuil pathologique et/ou à risque de le devenir.

Les assistant·e·s social·e·s

- Évaluent les besoins et répondent aux questions concernant les démarches administratives liées au décès,
- Chaque fois que nécessaire, orientent les familles vers les dispositifs ou professionnels compétents.

Le psychiatre

- Intervient dans les situations de crise suicidaire, deuil pathologique ou vulnérabilité psychique préexistante,
- Procède à une évaluation clinique des membres de la famille à risque ,
- Apporte une première réponse sanitaire,
- Oriente vers les dispositifs de soin de droit commun chaque fois que nécessaire,
- Coordonne l'équipe et apporte un soutien à ses membres.

NB : Une supervision de l'équipe d'accompagnement et de soutien est assurée, toutes les 2 semaines, par un professionnel clinicien de l'association Vivre son Deuil.

La procédure :

- 1) Chaque fois que possible, les médecins des services COVID19 remettent aux proches des défunts, lors de l'entretien d'annonce, une **lettre d'information** sur le dispositif,
- 2) Chaque jour, les services COVID19 informent le dispositif d'accompagnement et de soutien par téléphone des personnes décédées au cours des 24 dernières heures,
- 3) Le médecin régulateur du dispositif appelle les unités où des décès sont survenus pour recueillir des informations sur les situations, les circonstances des décès, et les coordonnées des proches,
- 4) Chaque jour, le psychiatre de l'équipe (ou, en son absence, un·e psychologue) est chargé de tenir la **permanence téléphonique**, ouverte de 9h à 18h afin de répondre aux appels des familles endeuillées, et des professionnels soignants. En plus de recueillir les informations administratives auprès des soignants, il porte une attention au vécu des équipes quant au décès.
- 5) Les psychologues de l'équipe appellent les proches **dès le lendemain du décès (ou lors du premier jour ouvré)** pour apporter une première écoute, présenter le dispositif, prendre des nouvelles, s'enquérir des besoins et attentes et programmer, chaque fois que pertinent, un RDV sur les plages consacrées,

*NB : Les familles pour lequel le premier contact ne peut être établi se voient adresser une **carte postale personnalisée**, témoignant de la sollicitude de la communauté soignante et rappelant la disponibilité du dispositif.*

- 6) Les psychologues organisent des **RDV téléphoniques**, par visiocommunication ou – de façon limitée et moyennant les précautions d'usage – par entretien présentiel avec les endeuillés. Ces RDV ont lieu lors de 2 plages dédiées par semaine (le mardi, de 13h30 à 17h30 et le jeudi, de 13h30 à 17h30). Lorsque les psychologues repèrent des besoins spécifiques, elles peuvent demander aux assistant·e·s social·e·s et/ou au psychiatre de proposer un RDV aux proches sur les mêmes créneaux.
- 7) Les rendez-vous peuvent être **reconduits autant que jugé nécessaire** en fonction des demandes et des besoins des familles. Les suivis peuvent prendre fin par une mise à disposition, un relai vers une association de soutien aux endeuillés ou une orientation vers un dispositif de soins de droit commun.



Dispositif d'Accompagnement et de Soutien aux Endeuillés du COVID-19

Institut Cœur-Poumon
Bd du Professeur Jules Leclercq, 59000 Lille

Madame, Monsieur,

Vous avez perdu un être proche, victime du COVID-19. Nous vous adressons nos plus sincères condoléances.

Afin de vous accompagner dans cette épreuve, le CHU de Lille a mis en place une équipe de professionnels à votre disposition.

Dès demain, ou dans les jours à venir, l'un des membres de notre équipe vous appellera pour prendre de vos nouvelles et de celles de votre famille. Le contenu de cet appel sera bien sûr confidentiel. Ce sera pour nous l'occasion de faire votre connaissance, de vous écouter et d'échanger librement.

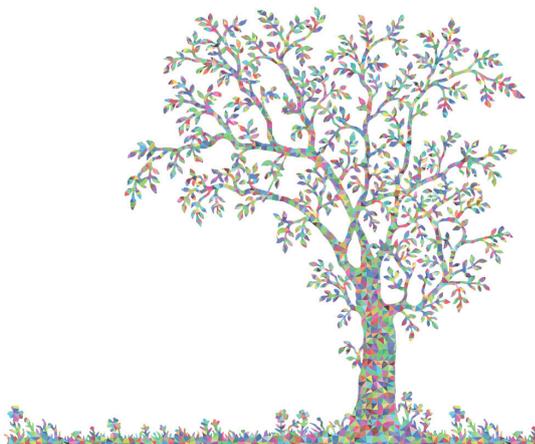
En fonction de vos souhaits et de vos besoins, nous pourrions vous proposer de rester en lien avec vous ou votre famille par téléphone, visioconférence ou par des rencontres. Notre équipe dispose de compétences d'accompagnement psychologique, médical et administratif, y compris pour les enfants et les adolescents.

Cet appel ne vous engage en rien. Si vous préférez ne pas le recevoir, n'hésitez pas à le faire savoir au médecin qui vous a remis ce document.

Dans l'attente, n'hésitez pas nous joindre au XXX de 9h à 18h.

Avec nos respectueux sentiments,

*Dr Charles-Edouard Notredame, psychiatre
Mme Lucie Sharkey, Mme Emilie Dujardin, Mme Marylene Kieken, psychologues*



Madame, Monsieur,

Notre équipe tient à s'associer à votre peine dans l'épreuve que vous traversez. Nous sommes disponibles pour vous écouter, vous soutenir et vous accompagner, ainsi que votre famille et vos proches.

Nous sommes joignables par téléphone du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00. N'hésitez pas à nous solliciter.

Nos pensées vous accompagnent en cette période difficile.

L'équipe du Dispositif de Soutien et d'Accompagnement aux Endeuillés du Covid 19.

Téléphone : 03 20 44 59 62, poste 29 248

